

Pouvoir d'achat, stop aux entourloupes...

de vrais emplois, de vrais salaires !

La réponse de Macron aux exigences des Gilets jaunes est dans la droite ligne de sa politique libérale. Il a été obligé de lâcher du lest face à une mobilisation inédite et avec la crainte de voir encore plus de convergences se réaliser sur le terrain, avec des lycéen-nes, ou des salarié-es se mettant en grève. Mais cela se fait sans que ce gouvernement finalement ne cède sur l'essentiel : la répartition des richesses. Le résultat de ces mesures par rapport à de vraies augmentations de salaires et de pensions ne sera pas le même. Alors où est le problème ?

MACRONNERIES



La prime d'activité en guise d'augmentation du SMIC ?

Macron et Philippe ont concédé une augmentation de 100 euros, via la prime d'activité, pour les personnes au SMIC, voire un peu plus au-dessus (jusqu'à 1807 euros) mais sous condition des ressources du ménage. D'où le fait que cela ne concerne pas toutes les personnes au SMIC. Ainsi les très nombreuses femmes payées au SMIC (2/3 des smicard-es sont des femmes), n'ont pas l'assurance d'une augmentation si le conjoint gagne "plus correctement" sa vie. Bien malin qui comprend aujourd'hui ce bricolage et sait qui et quand il ou elle

va toucher.

Comme il ne s'agit pas d'une augmentation de salaire, cela veut dire qu'elle n'est pas pérenne, et surtout qu'elle ne compte pas pour la retraite... C'est une accélération du calendrier des augmentations prévues de la prime d'activité ajoutée à la hausse « automatique » au 1er janvier 2019 ! Et si elle ne coûte pas au patron aux entreprises, elle va en fait coûter à la collectivité en venant augmenter les dépenses de l'État.

Union
syndicale
Solidaires

Le 20 décembre 2018



Les heures supplémentaires défiscalisées ?

Les heures supplémentaires vont être exonérées de cotisations salariales (hors CSG et CRDS) et d'impôt sur le revenu. Là où ils et elles peuvent en faire, pour de nombreux-euses salarié-es, ces heures supps peuvent être une aubaine parce que les salaires sont trop faibles.

Pourtant les effets sont loin d'être positifs.

D'abord les heures supps c'est faire travailler plus certain-es mais sans embaucher d'autres personnes : **effet sur la baisse du chômage, 0.**

Ensuite la suppression de cotisations salariales, cela veut dire moins de remontées de ressources pour la sécurité sociale et donc, une fragilisation accrue de notre protection sociale... Ne pas soumettre à l'impôt,

c'est aussi baisser les ressources de la collectivité. De plus, ce dispositif avait à l'époque de Sarkozy permis à des entreprises de remplacer frauduleusement des primes imposables, par des heures supplémentaires fictives. On peut craindre que le procédé soit renouvelé d'autant qu'au vu de ses effectifs et moyens, il sera souvent difficile pour l'administration de vérifier la réalité des heures supplémentaires déclarées.

On a donc l'équation suivante : **au lieu d'embaucher et d'augmenter les salaires, on donne une rémunération ponctuelle contre un travail supplémentaire en déshabillant la sécurité sociale et les ressources de la collectivité.**

Le retrait de la hausse de la CSG sur les retraites ?

C'est la seule véritable avancée des annonces de Macron sachant que des milliers de manifestant-es ont défilé avec les organisations syndicales de retraité-es depuis des mois contre cette mesure, mais pas seulement contre celle-là. Ils et elles ont manifesté et avec les Gilets jaunes aussi contre la non revalorisation de leur retraite. Pour les retraité-es, on est passé d'une indexation sur les salaires (avant 2003) à une indexation sur les prix. Mais Macron a décidé de revenir sur ce point en accordant aux retraité-es une augmentation inférieure à l'inflation. Le résultat est une baisse nette des pensions, indépendamment même de l'augmentation de la CSG.

Alors, pour tous ceux et celles qui n'étaient pas concerné-es par la mesure d'augmentation de la CSG (en dessous de 1300 euros de pension), **il demeure que les retraites n'augmentent toujours pas et que leur pouvoir d'achat baisse.**

La désindexation des retraites

La réforme des retraites que le gouvernement entend maintenir à tout prix va permettre une totale désindexation des retraites. Avec cette "retraite à points", la pension sera calculée au moment du départ de la personne, en fonction du nombre de points qu'elle aura acquis dans sa carrière mais aussi en fonction de la valeur du point calculée au moment du départ. **Et cette valeur sera fixée selon un équilibre voulu entre les recettes et dépenses, donc sans garantie d'avoir une continuité par rapport à sa carrière.** Si on ajoute à cela, la désindexation des pensions par rapport à l'inflation, il est clair que le gouvernement s'attaque au niveau de vie des retraité-es.

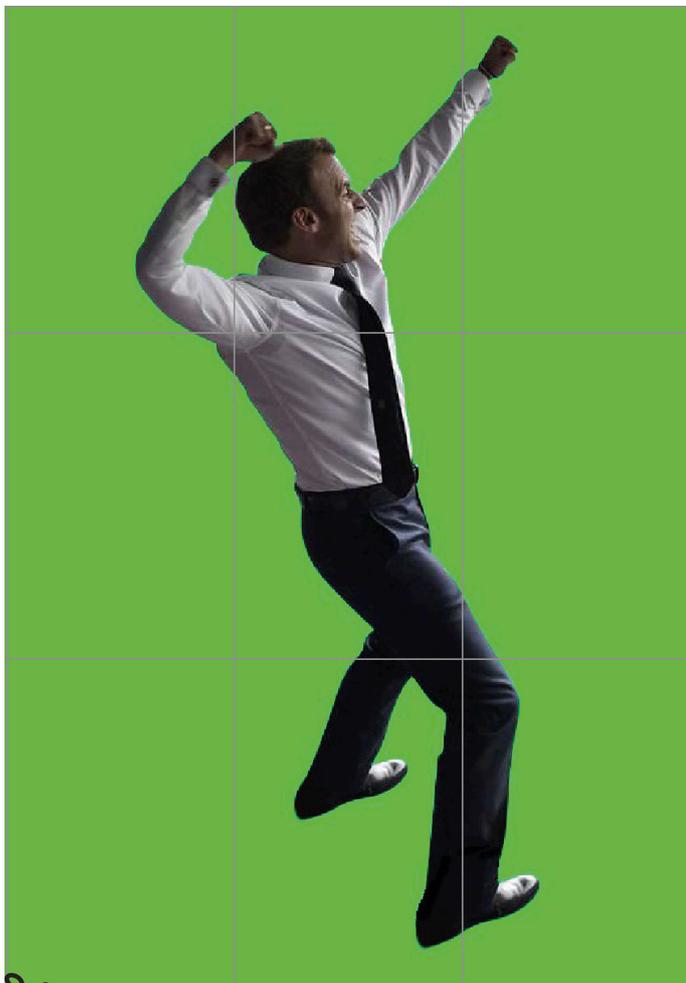
La prime versée par les employeurs ?

Quelques patrons « modèles » des grandes sociétés entre autres multinationales ont annoncé leur intention de verser une prime de fin d'année pour contribuer eux aussi à calmer le jeu face à une mobilisation montante.

Cette prime là aussi sera exonérée de cotisations et non assujettie aux impôts, toujours la même rengaine moins pour la sécu, moins pour le budget de l'Etat.

Outre le fait que, simple possibilité offerte aux patrons, elle ne va pas concerner toutes les entreprises, elle ne concerne pas non plus tous-tes les salarié-es,

notamment ceux et celles employé-es dans les entreprises les plus modestes... et qui sont de loin les plus nombreux-euses. Une prime de fin d'année, ce n'est pas une augmentation, elle est présentée dans certaines entreprises comme un avant-goût des négociations salariales (voire elles pourraient servir de prétexte à ne rien accorder du tout), mais **ce que nous voulons pour toutes et tous, ce n'est pas une prime « one shot », nous voulons des augmentations de salaires, qui se répercutent ainsi sur la carrière et, in fine, sur le niveau de pensions.**



✂ ... **toi aussi, découpe ton Macron pour Noël**

Et 0 pour les fonctionnaires ?

Totalement « oublié-es » du dispositif, ceux-ci, notamment celles et ceux dont les salaires sont égaux ou inférieurs au SMIC, n'auront droit à aucune revalorisation de leurs traitements, ni aucune prime de fin d'année (sauf pour les fonctionnaires de la police à ce jour). Ils et elles devront continuer à supporter le gel de leurs salaires et subir les conséquences des baisses de recettes publiques pour financer les annonces de Macron. A savoir de nouvelles suppressions d'effectifs, des coupes dans les moyens et des suppressions de services publics pourtant en grande partie à l'origine de la colère des gilets jaunes. C'est au patronat et aux actionnaires de payer les annonces de Macron ! **L'augmentation des salaires doit se faire pour toutes et tous !**

Et 0 pour les chômeur-euses et les minimas sociaux ?

Rien non plus, pourtant ils et elles sont touché-es aussi par l'augmentation du coût de la vie, les dépenses incompressibles, les difficultés de mobilité pour trouver du travail. Pour Solidaires, ce sont les patrons qui licencient, ce ne sont pas les chômeur-euses qui sont responsables

Les cotisations sociales ça sert à quoi ?

Les gouvernements successifs et le patronat n'ont eu de cesse de nous parler de coût du travail, de charges sociales... ils tentent de faire croire qu'on y gagnerait à ne plus payer de cotisations sociales. Pourtant à y regarder de plus près rien n'est plus faux. Les cotisations retraites, chômage, maladie... payées par l'employeur et/ou par les salarié-es (pour les cotisations retraite), c'est du salaire. Ce n'est pas le salaire qu'on touche à la fin du mois, mais c'est celui qu'on touche toute sa vie, quand on est malade, qu'on est au chômage, en retraite. **Toutes ces cotisations qu'ils suppriment sans les remplacer, c'est du fric en moins pour la sécurité sociale, c'est ce qui fait qu'on baisse les allocations chômage, le remboursement des soins et les retraites.** Mais ça n'est pas perdu pour tout le monde, le patronat en fait son affaire en réduisant considérablement la part qu'il doit verser pour chaque salarié-e.

Et les impôts ça sert à quoi ?

On nous fait un sacré tour de passe-passe, l'Etat va prendre en charge les augmentations de pouvoir d'achat que les patrons ne veulent pas payer (à peine le gouvernement a-t-il évoqué la possibilité de rogner 10 % du CICE que le Medef est immédiatement monté au créneau)... mais cette générosité a un coût parce que le gouvernement maintient sa volonté de réduire le déficit public. Alors comment dans un tel contexte développer la proximité des services publics réclamée dans cette mobilisation ? **Une autre répartition des richesses ça se construit d'abord dans le rapport entre les salarié-es et les patrons, par plus de salaire, moins de profits et de dividendes, et ça se construit ensuite au niveau de l'Etat par un système fiscal juste, par des politiques de redistributions au profit de ceux et celles qui en ont le plus besoin et un développement des services publics au bénéfice de tous et toutes.**

alors personne ne doit rester sur le carreau.

Aucune mesure de revalorisation des minima sociaux n'a été annoncée par le gouvernement, rien pour le RSA, rien pour l'allocation aux adultes handicapé-es, rien pour le minimum vieillesse, rien pour les APL...

Aucun changement de cap donc

Les mesures annoncées par Macron s'inscrivent toujours dans la même logique néolibérale et capitaliste source de désespérance sociale. Cependant le fait que celui-ci ait été contraint d'agir, montrent combien tant le gouvernement que le patronat ont peur des mobilisations qui se déroulent depuis novembre.

Oui, des blocages de l'économie, des manifestations, et s'organiser collectivement cela sert à quelque chose ! Alors c'est le moment de pousser le bouchon encore plus loin : dans la continuité de la mobilisation mais aussi dans nos entreprises, nos services, nos administrations.

Et pour obtenir de vraies augmentations des salaires et des pensions.

Alors qu'est-ce qu'on veut ?

-> 1700 euros nets au minimum et 400 euros de plus pour toutes et tous maintenant !

-> La prime de fin d'année pour tous et toutes avec les montants les plus hauts pour les salaires plus faibles.

-> L'égalité des salaires entre femmes et hommes maintenant.

-> L'augmentation des minimas sociaux, rien en dessous du seuil de pauvreté.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris, 01 58 39 30 20

